

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

U1203 Didactique de l'éducation culturelle et artistique			
Ancien Code	PEUN1B23ECA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEUB1230		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Lilian BREYNE (lilian.breyne@helha.be) Michel VAN TRIMPONT (michel.van.trimpont@helha.be) HELHa Gosselies Laurence MISONNE (laurence.misonne@helha.be) David PRINCE (david.prince@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Stéphanie FAVART (stephanie.favart@helha.be) Claire MEHAGNOUL (claire.mehagnoul@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Comment endosser le rôle de passeur culturel dans la carrière d'un enseignant ?

A travers ce module, l'étudiant constituera les premiers éléments pour envisager cette posture :

En s'appropriant les contenus, concepts, notions, démarche et méthode dans 2 modes d'expression artistique en lien avec les référentiels en vigueur et plus précisément l'expression musicale.

En stimulant ses moyens d'expression et de création par le sens de l'observation, la mémoire, la créativité, la curiosité, le plaisir de pratiquer, l'audace, l'imagination, la coopération, l'engagement.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**

- 3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche

Acquis d'apprentissage visés

Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de

la recherche.

Au terme de ce module, l'étudiant sera capable :

- D'exploiter des outils pour évaluer la pertinence d'un choix de matériel culturel.
- De maîtriser des fondements disciplinaires communs et spécifiques aux 2 modes d'expression artistique, en ce compris le lexique.
- D'investir une pratique artistique singulière et curieuse.
- D'identifier des notions de base de l'enseignement de l'éducation culturelle et artistique mentionnées dans les référentiels en vigueur de la M1 à la P2 .

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEUN1B23ECAA Didactique de l'éducation culturelle et artistique : expression musicale 37.5 h / 2.5 C

PEUN1B23ECAB Didactique de l'éducation culturelle et artistique : expression plastique 37.5 h / 2.5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEUN1B23ECAA Didactique de l'éducation culturelle et artistique : expression musicale 25

PEUN1B23ECAB Didactique de l'éducation culturelle et artistique : expression plastique 25

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Didactique de l'éducation culturelle et artistique : expression musicale			
Ancien Code	12_PEUN1B23ECA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEUB1231		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2.5 C	Volume horaire	37.5 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	David PRINCE (david.prince@helha.be)		
Coefficient de pondération	25		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Comment endosser le rôle de passeur culturel dans la carrière d'un enseignant ?

A travers ce module, l'étudiant constituera les premiers éléments pour envisager cette posture :

En s'appropriant les contenus, concepts, notions, démarche et méthode dans 2 modes d'expression artistique en lien avec les référentiels en vigueur et plus précisément l'expression musicale.

En stimulant ses moyens d'expression et de création par le sens de l'observation, la mémoire, la créativité, la curiosité, le plaisir de pratiquer, l'audace, l'imagination, la coopération, l'engagement.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

- manipuler les notions élémentaires musicales (timbre, hauteur, intensité).
- chanter juste un répertoire adapté.
- utiliser des jeux musicaux.
- reconnaître les instruments de l'orchestre.
- mettre en lien la musique avec d'autres disciplines.
- Créer du matériel didactique musical.

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissages.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

De manière générale, tableau synoptique présentant une vue panoramique des contenus et/ou attendus, sur tout le parcours des apprentissages du Tronc commun (De M1 à P2)

Plus spécifiquement, savoirs, savoir-faire et compétences d'ECA abordés en maternelle.

Dans le cadre de l'expression musicale :

Rencontrer, appréhender et s'approprier le langage musical : Paramètres du son, pulsation, rythme,...

Découverte, analyse et maîtrise du répertoire de chants adaptés aux enfants de maternelle à travers une pratique collective

Didactique du chant

Sensibilisation/Approche à la pratique rythmique en lien avec les savoir-faire de l'enseignement maternel.

Rencontre directe et/ou indirecte avec des oeuvres vocales ou instrumentales.

Démarches d'apprentissage

L'approche de l'expression musicale se doit d'être active, pratique et concrète. Elle sera principalement axée sur une démarche constructive, pratique et didactique.

Après une approche dirigée d'une rubrique spécifique à l'expression musicale, chacun devra chercher et trouver des solutions les plus adaptées à la demande tout en faisant preuve d'originalité, de créativité, de volonté d'entreprendre.

Dispositifs d'aide à la réussite

Suivi individuel et objectif des étudiant(e)s.
Utilisation d'outils adaptés à la démarche pédagogique.

Sources et références

Programme du SEGEC et les références renseignées au sein de ce même programme.
Référentiel d'Éducation culturelle et artistique & tableaux synoptiques ECA
Des auteurs comme Henri Dès, Aldebert, ...
Recueil de partitions, ...
Réalizations d'enfants, d'anciens étudiants et réalisations personnelles.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :
ConnectED.

SEGEC - programme de l'école maternelle.

Référentiel d'Éducation culturelle et artistique (ECA) & tableaux synoptiques ECA (Cfr Enseignement.be)

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation sera dispatchée comme suit :

- Travaux pratiques en classe
- Dépôts de travaux sur Connected

Les modalités d'évaluations seront annoncées en classe et déposées sur Connected. La présence de l'étudiant est donc bienvenue afin de vivre les activités d'apprentissage et d'avoir connaissance des divers travaux et échéances.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Int + Trv	100				
Période d'évaluation					Trv	100

Int = Interrogation(s), Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 25

Dispositions complémentaires

Conformément au décret Paysage, le seuil de réussite d'une activité d'apprentissage est fixé à 10/20. Il en va de même pour le seuil de réussite d'une UE. Pour la notation de l'Unité d'Enseignement, en cas d'échec inférieur à 8/20 dans l'une des activités d'apprentissage, la note de cette Activité d'Apprentissage deviendra la note de l'Unité d'Enseignement.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Didactique de l'éducation culturelle et artistique : expression plastique			
Ancien Code	12_PEUN1B23ECAB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEUB1232		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2.5 C	Volume horaire	37.5 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laurence MISONNE (laurence.misonne@helha.be)		
Coefficient de pondération	25		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Au cours de ce module, l'étudiant commencera à explorer cette fonction en :

- Acquérant des connaissances et des compétences en expression plastique.
- Se familiarisant avec des références culturelles significatives.
- Cultivant sa propre créativité artistique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Stimuler la créativité et l'imagination par le biais de créations personnelles.
- Développer un bagage culturel lié à l'expression plastique et se construire un regard éclairé sur l'art.
- S'approprier un champ sémantique propre à l'expression plastique (la ligne, la forme, la texture, etc.) et se construire un lexique des arts plastiques.
- Découvrir et expérimenter des techniques artistiques.
- Approcher le contenu des référentiels et programmes d'enseignement d'ECA.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Découvertes des notions liées au langage plastique.
- Découverte de techniques de base pertinentes, qualitatives et adaptées au public préscolaire en ayant une attention particulière pour les variables du SMOG (support, médium, outil, geste.)
- Découverte, exploration et appropriation de la démarche d'un artiste.
- Partage de ressources adaptées pour accompagner l'étudiant se construire une culture à sa portée.

Démarches d'apprentissage

Approche théorique de l'art au service d'activités créatives personnelles.

Durant les heures d'autonomie, l'étudiant devra fournir un travail régulier pour poursuivre les projets artistiques menés en classe et/ou pour rédiger.

Dispositifs d'aide à la réussite

Évaluation formative sous forme d'entretiens et de grilles de corrections commentées.

Sources et références

OUVRAGES DE REFERENCE dans notre centre de documentation :

- En histoire de l'art.
- Couleur : Itten J. (2003) Art de la couleur. Paris : Dessin et Tolra.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :
Syllabus sur la couleur.

Dossier peindre à l'école maternelle: créer et récolter ses outils.

MATERIEL DIDACTIQUE : Cercle chromatique grand format, palette des mélanges, nombreux référentiels, Matériel permettant d'enseigner la couleur, pistes de travail en interdisciplinarité

4. Modalités d'évaluation

Principe

Dossier "créer et récolter ses outils"(livre des traces et fresque collaborative).

Dossier couleur (palette des mélanges et cercle chromatique).

Dossier technique en lien avec l'histoire de l'art.

Présence aux cours obligatoire.

Présentation à moitié de création avec visa par l'enseignante exigé. En cas de non-présentation, l'enseignante peut exiger que la création soit entièrement recommencée.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 25

Dispositions complémentaires

Au Q3, l'étudiant représentera uniquement les parties du cours en échec. L'étudiant recevra les consignes précises lors de la consultation des copies.

Conformément au décret Paysage, le seuil de réussite d'une activité d'apprentissage est fixé à 10/20. Il en va de même pour le seuil de réussite d'une UE. Pour la notation de l'Unité d'Enseignement, en cas d'échec inférieur à 8/20 dans l'une des activités d'apprentissage, la note de cette Activité d'Apprentissage deviendra la note de l'Unité d'Enseignement.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).